

Lutte contre l'agrile du frêne

Saguenay abattra plus de 500 frênes sur son territoire

Saguenay, le 20 janvier 2025 – La Ville de Saguenay annonce la prochaine étape de la lutte contre l'agrile du frêne. Ce sont entre 500 et 600 arbres de cette essence qui seront abattus à partir de février 2025, sur l'ensemble du territoire de la municipalité. Le travail devrait s'étirer sur six à huit semaines. La propagation de l'insecte est désormais une réalité et il n'est plus possible de la retarder.

Puisque seuls les arbres nécessitant une intervention seront abattus dans les semaines à venir, il est impossible à ce jour, de préciser le nombre total d'arbres concernés. Il y a deux foyers d'infection actifs : l'un à Chicoutimi et l'autre à Jonquière. Ce sont près de 400 arbres qui devront éventuellement être coupés entre la zone portuaire et le secteur des centres commerciaux. Il y aura également 174 abattages à Jonquière (surtout concentrés à Arvida) et sept à La Baie. Les frênes visés par cette opération se trouvent à différents endroits : sur des terrains publics, dans des parcs ou encore dans l'emprise de la Ville devant des résidences. Dans ce dernier cas, les propriétaires recevront une lettre pour les avertir du passage à venir des équipes.

Rappelons que la présence de l'agrile du frêne a été détectée à Saguenay en mai 2024, dans le parc de la Zone portuaire de Chicoutimi. Conformément à la réglementation, la Ville a signalé sans délai la situation à l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Cette nouvelle opération d'abattage sera également effectuée en respectant l'ensemble des règles en vigueur, autant pour la coupe que pour le transport.

-30-

Source : Service des communications
Ligne médias : 418 54MEDIA
(418 546-3342)